

TROISIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 1-N°3
SEPTEMBRE 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 1-N°3 SEPTEMBRE 2022

Bamako, Septembre 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Directeur de Publication

Prof.MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

COULIBALY Aboubacar Sidiki, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*

- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof. KAMATE André Banhouman, *Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan*
- Prof. TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*

– Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

TABLE OF CONTENTS

Yao Katamatou KOUMA, BLACK WOMANHOOD IMAGERY IN PARKS'S <i>BETTING ON THE DUST COMMANDER,</i> <i>DEVOTEES IN THE GARDEN OF LOVE,</i> <i>TOPDOG/UNDERDOG, AND VENUS</i>	pp. 01 – 14
Ahmed SAMAKE, L'ACCES DES PME AU FINANCEMENT ET A LA COMMANDE PUBLIQUE DANS L'ESPACE UEMOA : L'EXEMPLE DU MALI	pp. 15– 27
Arthur Banga, Lassina Diarra, LE TERRORISME AU SAHEL : ENJEUX ET DEFIS DE LA LUTTE CONTRE UNE MENACE TRANSNATIONALE.....	pp. 28 – 42
Alassane SOW, Mouhamed Moustapha DIÈYE & Ibrahima DIA, USAGES, ENJEUX ET DYNAMIQUES IDENTITAIRES DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LES PRATIQUES RELIGIEUSES À TOUBA (SÉNÉGAL)	pp. 43 – 65
Nouhoum Salif MOUNKORO, LES FACTEURS SOUTENANT L'INFLUENCE RUSSE DANS LE MONDE.....	pp. 66 – 81
Fodié TANDJIGORA, Bréma Ely DICKO, L'IMAGINAIRE MIGRATOIRE DES JEUNES MALIENS A L'EPREUVE DES POLITIQUES MIGRATOIRES	82 – 92
MIAN Newson Kassy Mathieu ASSANVO, LE DROIT D'ASILE, UN DEVOIR D'ASSISTANCE HUMANITAIRE EN GRECE ANCIENNE A TRAVERS LE THEATRE TRAGIQUE D'ESCHYLE.....	pp. 93 – 113
Diakaridja OUATTARA, FORMES DE TRANSMISSION DES CONNAISSANCES DANS LA REGION DE KORHOGO (COTE D'IVOIRE), ENTRE SYSTEMES D'EDUCATION TRADITIONNELS ET ECOLE OCCIDENTALE (1904-1930).....	pp. 114 – 131
Issa DIALLO, PRISE EN CHARGE DES FRACTURES OSSEUSES PAR LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET MODERNE A BAMAKO : MECANISMES DE TRAITEMENT ET CONTRASTES DE COÛT .pp.	132 – 143
Mohamed KEITA, HOUPHOUET- BOIGNY ET LA « GUERRE DU CACAO » EN COTE D'IVOIRE DE L'INDEPENDANCE A LA FIN DES ANNEES 1980.....	pp. 144 – 154
Asmao DIALLO, L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES COOPERATIVES AGRICOLES EN VUE D'AMELIORER LEUR AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE : CAS DE BAMAKO ET KATI.....	pp. 155 – 170
Fatoumata KEITA, Aboubacar NIAMBELE, Issiaka DIARRA, THE CHARTER OF KURUKAN FUGA: AN INDIGENOUS INFRASTRUCTURE FOR PEACE (I4P) IN THE PREVENTION AND SETTLEMENT OF CONFLICTS IN MALI AND THE SAHEL REGION	pp. 171 – 186
Samba SOGOBA, Mamadou Gustave TRAORE, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : CAS DU MALI DE 1990 A NOS JOURS.....	pp. 187 – 211

- Adama COULIBALY, Sory Ibrahim KEITA,**
CHALLENGES FACING THE TRANSLATORS IN THE TRANSLATION OF TIMBUKTU
MANUSCRIPTS..... pp. 212 – 224
- Ibrahim BAGNA,**
L'ETIQUETTE DE LA PAROLE DANS LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES RUSSES MODERNES pp.
213 – 225
- Abdoulaye DIABATE, Abdramane KONE, Ibrahima TRAORE,**
NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS ET RESULTATS SCOLAIRES DES ELEVES DES TROIS
CENTRES D'ANIMATION PEDAGOGIQUES DE TOROKORO, BACO-DJICORONI ET
KALABAN-COURA..... pp. 226 – 239
- Zanni Zié dit Mamadou TRAORÉ,**
A TENSIVE ANALYSIS OF TRANSNATIONAL SPACES IN BESSIE HEAD'S A *QUESTION OF*
***POWER AND WHEN RAIN CLOUDS*..... pp. 240 – 252**
- N'guessan Anatole N'DRI,**
EL MACHISMO EN *LOS CACHORROS* DE MARIO VARGAS LLOSA pp 253– 267
- Yasnoga Félicité Coulibaly, Barro Missa, Félicité Liliboudo,**
L'UTILISATION DES ILLUSTRATIONS DANS L'ACQUISITION DE LA LECTURE AU COURS
PREPARATOIRE EN CIRCONSCRIPTION D'EDUCATION DE BASE DE OUAGA 7 AU BURKINA
FASO pp. 268– 282
- Aboubacar Sidiki COULIBALY, Alassane Sidibé, Zakaria Coulibaly, Adama Samaké,**
DE L'ORIGINE DE L'HUMANITE, DU NOM AFRIQUE A LA REPRESENTATION DU NOIR
DANS CERTAINS DISCOURS, ECRITS ET MEDIAS OCCIDENTAUX : UNE ANALYSE
POSTCOLONIALE ET POSTSTRUCTURALISTE pp. 283– 296
- Affoua Evelyne Doré,**
METATHEATRE AND REVENGE IN *THE SPANISH TRAGEDY* BY THOMAS KYD pp. 297– 306
- BOMBOH Bomboh Maxime , (INSAAC),**
LA RESISTANCE AUX CODES DE L'ECRITURE DRAMATIQUE DANS *EN ATTENDANT*
***GODOT*..... pp. 307– 316**

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES COOPERATIVES AGRICOLES EN VUE D'AMELIORER LEUR AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE : CAS DE BAMAKO ET KATI

Asmao DIALLO

Doshisha University, Graduate School of Global Studies, Kyoto, Japan, E-mail:
cymd1301@mail.doshisha.ac.jp/asmaodial@gmail.com

Résumé

L'économie du Mali repose essentiellement sur la production agricole, principale source de revenus, et d'emplois. Les femmes contribuent de manière indispensable à la chaîne de valeur agricole, de la production à la transformation et à la commercialisation des denrées alimentaires. Malgré leur rôle essentiel, les agricultrices éprouvent toujours des difficultés quant à l'obtention et l'accès aux ressources agricoles nécessaires à l'amélioration de leur condition de vie. L'atténuation de ces difficultés peut contribuer à l'accroissement de la productivité rurale ainsi qu'à un meilleur développement économique. Les études théoriques ont prouvé que les coopératives apparaissent comme un levier capital par lequel les agricultrices répondent aux besoins socio-économiques en augmentant leurs revenus, réduisant leurs risques et coûts de production. Cet article examine le rôle des coopératives agricoles dans l'accès de leur membre aux ressources et moyens de production. Sur la base d'une démarche qualitative des entretiens, des discussions en groupe et des questionnaires ont été réalisés avec douze membres des coopératives de Bamako et Kati entre janvier et février 2020. Les résultats révèlent que l'adhésion des femmes aux coopératives a un impact positif sur leur accès et contrôle des ressources, notamment celle du crédit, du marché, des opportunités de formation, et d'information, et l'augmentation de leur prise de pouvoir décisionnel¹.

Mot clés : Agriculture, autonomisation, coopérative, femme, ressource.

Abstract

Mali's economy largely relies on agricultural production, the primary income source, and employment creation. Women contribute significantly to the agricultural value chain, from production to processing and marketing farm products. Despite their essential role, women farmers still encounter difficulties obtaining and accessing the necessary agricultural resources to improve their living standards. Mitigating these challenges could contribute to increased rural productivity and enhanced economic growth. Studies have shown that agricultural cooperatives

¹ Cet article est tiré d'une étude publiée pour la première fois en Anglais dans la revue [Japan Society for International Development JASID 32 Annual Conference paper "Women's Socio-Economic Empowerment Through Agricultural Cooperatives : Case Study of Mali," Octobre 2021, pp. 333-344].

emerge as a crucial vehicle through which women farmers address socio-economic needs by raising their incomes, reducing risks and production costs. This paper examines the role of agricultural cooperatives in providing their members with access to productive resources and income. The study used a qualitative analysis through interviews, focus group discussions, and questionnaires with twelve cooperatives members in Bamako and Kati between January and February 2020. The results reveal that women's membership in cooperatives positively impacts their access to and control over resources, including credit, market, training, information opportunities, and increased decision-making power.

Keywords: Agriculture, cooperative, empowerment, woman, resource.

Cite This Article As : Diallo, A. (2022). « L'Engagement des Femmes dans les Coopératives Agricoles en vue d'Améliorer leur Autonomisation Socio-Économique : Cas de Bamako et Kati », in *Kurukan Fuga* 1(3) (<https://revue-kurukanfuga.net/> L'Engagement des Femmes dans les Coopératives Agricoles en vue d'Améliorer leur Autonomisation Socio-Économique : Cas de Bamako et Kati.pdf)

Introduction

L'économie du Mali demeure largement dominée par l'agriculture informelle employant la grande majorité de la population rurale. Le secteur rural malien englobe la production agricole, la pêche et l'élevage, embauchant environ 80 % de la population active du pays et représentant 40 à 45 % du PIB national (Ministère de l'Agriculture, 2012, p.75). Les femmes constituent la masse de la population rurale active. Elles interviennent tout au long de la chaîne de valeur agricole, et représentent environ 70% de la main-d'œuvre active dans la production, 100% des acteurs dans la transformation, 50% dans l'élevage et 60% dans la commercialisation des produits agroalimentaires (Caracalla, 2011, p.15). De même, la Commission Économique de l'Afrique subsaharienne estime que les femmes rurales sont largement impliquées dans la satisfaction des besoins nécessaires, leur contribution aux dépenses familiales demeure essentielle dans la survie des ménages pauvres dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne. Toutefois, celles-ci rencontrent des défis majeurs dans leur accès aux matériaux et d'outils de productions

agricoles tels que la terre, le crédit, les intrants, les équipements, pour améliorer leur rendement, valoriser leur production, renforcer leur technique de transformation agroalimentaire et promouvoir l'exportation de leurs produits vers l'étranger (World Bank, 2014, p.124). La participation des femmes à l'agriculture est encore masquée et entravée par des stéréotypes sexistes qui leur confèrent un statut inférieur à celui des hommes (Diallo, 2021).

L'activité agricole au Mali demeure caractérisée par des pratiques asymétriques entre hommes et femmes dans les exploitations agricoles. Les pratiques conventionnelles régissant les rapports entre les sexes au sein du ménage persistent. Ainsi, dans la répartition sociale du travail, les responsabilités des femmes sont généralement reconnues dans la sphère de reproduction sociale, contrairement à ceux des hommes qui participent aux activités promotrices de revenus, rendant les femmes vulnérables dans l'arène économique, et politique (Kabeer, 2010). Les schémas socioculturels pèsent lourdement sur le statut des femmes au sein des ménages ainsi que dans la société limitant souvent leur capacité d'accès aux ressources

agricoles, aux prises de décision importante, ainsi que leur participation à la vie politique au même titre que les hommes (Diallo, 2021). Certains théoriciens du genre et du développement rural estiment qu'en Afrique subsaharienne, la grande majorité des femmes pratiquent une agriculture de subsistance sur des terres infertiles (Gladwin et Christina, 2002, p.27). Ce type d'agriculture se traduit par de faibles rendements, un accès inadéquat aux lopins de terre, aux intrants et crédits agricoles. De même, (Agarwal, 1994 ; Kevane, 2004 ; Lastarria-Cornhiel, 1997) ont indiqué que les femmes sont souvent désavantagées par des textes fonciers religieux, et coutumiers, expliquant leur faible accès et contrôle à la terre et d'autres ressources agraires.

Face à ces défis, les coopératives agricoles apparaissent comme l'un des leviers principaux du développement rural (Ferguson et Kepe, 2011, p.78). Les coopératives sont "une association autonome de personnes unies volontairement pour répondre à leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs par le biais d'une entreprise commune et démocratiquement contrôlée par leurs membres " (Ratner, 2015, p.18). Une coopérative agricole est aussi une organisation paysanne offrant à ses membres un meilleur accès aux services et moyens de productions nécessaires à travers un engagement collectif.

Les coopératives sont également reconnues pour leur rôle fondamental dans la facilitation, l'organisation et l'intégration économique de petits agriculteurs et entrepreneurs dans des pays comme le Canada, l'Espagne, l'Italie, l'Inde et le Bangladesh, leur offrant ainsi des débouchés

dans l'économie mondiale (Chauke et al., 2013, p.89). Similairement les organisations coopératives ont aussi fait leurs preuves dans les pays d'Afrique subsaharienne donnant une voix aux paysans démunis dans leurs localités, améliorant leur accès aux facteurs de productions (Delveltere, 1993, p.67). De ce fait, certaines études ont prouvé que l'implication des femmes dans les coopératives peut être une véritable politique de lutte contre la pauvreté dans les ménages ruraux, car les coopératives soutiennent les groupes défavorisés, tels que les femmes, renforçant leurs moyens de subsistance pour leur permettre de mieux contrôler l'équilibre économique (Raniga et Mthembu, 2017 ; Sebonkile C. Thaba, 2015).

L'impact lié à l'adhésion des femmes aux coopératives sur leur autonomisation socio-économique a légèrement été documenté au Mali. Très peu de littérature existante ont explicitement examiné le rôle des coopératives dans l'accès des femmes aux ressources agricoles. Cet article vise à combler cette lacune afin de mieux comprendre ce domaine moins exploré dans la littérature consacrée au genre et développement rural. Pour atteindre cet objectif la présente étude aborde les questions suivantes : les coopératives sont-elles vectrices de progrès au Mali, quels rôles ont-elles joué dans l'autonomisation socio-économique de leur membre à Bamako et Kati ? Dans ce qui suit, l'article présentera un bref aperçu des sites étudiés ainsi que la méthodologie de recherche. Dans cette section, je décris la zone d'étude, le processus de collecte des données, les caractéristiques des habitants, les coopératives enquêtées, leur création, organisation et règlement. Enfin,

l'article présente les résultats empiriques. L'analyse révèle que l'implication effective des femmes dans les activités coopératives a un impact positif sur leur accès et contrôle des ressources, affectant particulièrement leurs activités génératrices de revenus, la sécurité alimentaire des ménages et les relations intra-familiales.

1. Méthodologie

1.1 Description des Zones D'études et Collecte des Données

Cette étude présente les résultats des données obtenues lors de l'enquête de terrain menée par l'auteur entre le 20 janvier et le 28 février 2020 dans deux localités du Mali. L'enquête s'est initialement déroulée dans les zones urbaines et périurbaines de Bamako. La partie métropolitaine concerne la commune IV du district de Bamako. Les données ont été collectées principalement dans les zones urbaines de Lafiabougou, Djicoroni Para, Aci 2000, Hamdallaye, et dans les périphéries de Djicoroni Para et Sébénikoro. L'activité dominante à Bamako demeure le maraîchage dans les périphéries, la pêche sur le fleuve Niger et le commerce, la confection d'habits et de chaussures traditionnelles, la transformation d'aliments, de matériaux métalliques et d'emplois administratifs dans la zone urbaine.

Le deuxième site d'enquête est la zone de Kati, située à 14 km de Bamako. Kati est une commune urbaine et la plus grande ville de la région de Koulikoro. L'enquête a concerné le milieu rural et urbain à Kati, principalement Diago, T'Noubana, Banambani, Kati-ville, Mamaribougou et Sibiribougou. Les principales activités économiques en milieu rural sont l'agriculture notamment la culture

du millet, du maïs, de l'arachide) et l'élevage de poulets, chèvres, moutons et bovins. Les cultures maraîchères pommes de terre, oignons, tomates, aubergines, etc. sont également cultivées dans la région. La culture à petite échelle assure l'essentiel des besoins alimentaires des familles de Kati et de Bamako. Les données ont été recueillies auprès des coopératives féminines et masculines œuvrant dans le domaine du marketing, de la production et transformation de produits agro-alimentaires, du maraîchage et de la sylviculture.

J'ai recueilli mes données primaires dans ces deux zones en vue de comprendre l'impact des coopératives sur l'autonomisation socio-économique de leurs membres. Concernant la technique de collecte des données, les questionnaires fermés, les entretiens et les discussions de groupe ont été utilisés dans les deux sites. La rencontre avec les agriculteurs et les coopératives a été facilitée par les agents de vulgarisation agricole et les autorités administratives locales. J'ai d'abord sélectionné 10 agriculteurs dans chaque localité. Cinq membres actifs et leaders ont ensuite été choisis dans chaque localité. J'ai subséquemment présélectionné 8 coopératives de production et de vente dans chaque zone d'étude. Un total de six coopératives a été retenu dans chacun des deux sites. En complément, dix agents administratifs des départements ministériels de l'agriculture et des ONG impliquées auprès des agriculteurs ont également été sélectionnés. Cinq d'entre eux ont été interviewés, ainsi que certains chercheurs en sciences agronomiques et du développement rural au Mali.

Les questionnaires et les entretiens portaient sur les pratiques agricoles, l'accès des paysans aux ressources, principalement la terre, le crédit, les semences, les engrais, l'équipement, la formation et l'information, et la prise de décision. Les sondages abordaient aussi des questions sur la création des coopératives, leur niveau d'organisation, les caractéristiques de leur membre, leur vision et objectif. Enfin, les questionnaires traitaient les compétences des coopératives dans l'accès de leur membre aux ressources agricoles. Les prospections étaient adressées à la fois aux hommes et aux femmes afin de recueillir toutes les informations nécessaires pour répondre aux différentes questions, notamment sur l'accès aux ressources et revenus.

L'éthique de recherche de l'Université de Doshisha a été utilisée dans la procédure de sélection des participants, dans l'obtention du consentement et dans le traitement des résultats. Cinquante-sept pourcent de l'ensemble des personnes interrogées étaient des femmes. Les personnes interrogées étaient réparties entre les catégories suivantes : coopératives 50%, fonctionnaires des départements ministériels et ONG 10%, chercheurs 15%, organisations de la société civile et chefs traditionnels 5%, agriculteurs 20%. Les résultats du questionnaire ont été analysés dans SPSS au moyen de comparaisons et de statistiques descriptives. Les données qualitatives ont été codées manuellement par thématiques appropriées. Le présent article se fonde sur des citations explicites. Le choix de ces citations a été fait en fonction de leur capacité à refléter les points de vue contradictoires ainsi que les

opinions générales exprimées par différents participants.

1.2. Caractéristiques des Coopératives Enquêtées

Comme indiqué dans le Tableau 1, les coopératives impliquées dans l'étude étaient situées dans les zones urbaines et les périphéries de Bamako et de Kati. Ces coopératives avaient été créées entre 1995 et 2019 et comptaient de 6 à 300 membres, dont trois coopératives exclusivement masculines. A Bamako les groupes avaient pour objectif de promouvoir le marketing et la transformation des produits agro-alimentaires, d'accéder aux crédits, formations, prestations de services agricoles et entrepreneurial, et développer leur compétence managériale afin de consolider leurs activités économiques. Contrairement à Bamako, les coopératives de Kati furent créées afin d'aider les petits producteurs et commerçants dans le marketing, la gestion des productions alimentaires, l'accès aux crédits, la prévention et la médiation des conflits fonciers. Elles avaient également pour objectif d'aider leur membre dans l'écoulement de leur produit, d'accéder aux intrants en quantité suffisante à coûts abordables et d'améliorer leur productivité.

Tableau 1 : Caractéristiques des Coopératives Enquêtées

<i>*Coop B</i>	Activités	Homme	Femme	%
<i>Agro-Foresterie coop</i>	Fleuriste	97	0	40
<i>Binkady</i>	Micro-credit et Transformation	2	60	70
<i>Binkan</i>	Transformation	1	79	85
<i>Djigui Seme</i>	Transformation	10	50	35
<i>Fasso Bara</i>	Maraîchage et élevage	9	3	65
<i>Yereta ton</i>	Transformation	1	5	73
<i>*Coop K</i>				
<i>Benkady</i>	Maraîchage et élevage	60	32	38

<i>Bincady Sabouyouman</i>	Maraîchage	98	0	27
<i>Dabagana</i>	Maraîchage et vente	20	280	76
<i>Djiguiya</i>	Maraîchage et élevage	22	0	42
<i>Jakossoro ton</i>	Vente	0	80	80
<i>Univers des Animaux</i>	Pêche et élevage	5	2	33

Source : enquête personnelle, à Bamako et Kati, 2022

Les groupes disposent également de règlements régissant la gestion, les modalités de fonctionnement des activités de celles-ci. De même, il existe un plan de paiement des droits de souscription et un système d'épargne. Ils possèdent également une cotisation régulière de 500 CFA à 1000 CFA et un tarif de souscription de 10.000 CFA à payer par associé. La majorité des adhérents aux coopératives sont jeunes et furent déjà entrepreneurs avant de rejoindre les coopératives. Les coopératives produisent et commercialisent principalement des fruits (mangue, tamarin, baobab), des céréales (sésame, mil et maïs) ainsi que les produits maraichers. Toutes les coopératives sondées étaient inscrites auprès des organismes gouvernementaux, principalement la Direction Nationale de la Protection Sociale et de L'Économie Solidaire (DNPSS) et disposent de règlements internes. Elles accommodent aussi des organes spécialisés dans l'administration, la finance, la résolution des conflits, les relations extérieures, la vente et les partenariats avec d'autres structures.

2. Résultats

2.1. L'accès au Crédit

L'accès au crédit reste un facteur crucial pour le renforcement des compétences des agriculteurs, en particulier dans la réduction des dépenses, la maîtrise de la volatilité des prix à court et long terme.

L'accès au crédit peut aussi accroître le potentiel économique des paysans démunis les aidant à mener leurs activités génératrices de revenus. Toutefois, l'accès au crédit auprès des institutions financières demeure un énorme défi pour la majorité des agricultrices individuellement ou en groupe. Dans une étude menée par "Enquête Agricole de Conjoncture" (2016-2017), le nombre d'agricultrice ayant accès au crédit au Mali demeurerait faible (1,1%). Ce pourcentage était encore plus faible chez les femmes dans les régions de Sikasso, Mopti et Gao (0,3 %) par rapport aux hommes. L'accès au crédit était estimé à 52,9 milliards, dont 99% pour les hommes contre seulement 1% pour les femmes (CSP-2016-2017, p.56). Pour mieux cerner cette problématique, l'enquête a sondé les participants sur les défis liés à leur accès au crédit.

Les résultats de l'enquête montrent que les agricultrices rencontrent toujours des difficultés dans leur accès aux crédits auprès des institutions financières pour les raisons suivantes. D'abord, les banques exigent souvent aux créanciers des titres fonciers comme garantie ou d'autres objets de valeur tel que l'or pour accéder au crédit. Dans cet ordre d'idée deux interviewées ont déclaré :

Même si certaines d'entre nous peuvent apporter ces garanties, nous craignons souvent les crédits. Généralement lorsque nous contractons des prêts, nous le dépensons à des fins familiaux (l'éducation des enfants, l'achat de médicaments pour un membre de la famille malade ou l'achat de denrées alimentaires destinées à la consommation domestique). Le

surplus du crédit est ensuite dépensé dans nos activités génératrices de revenus (entretien réalisé à la coopérative Djiguiya le 15 février 2020).

Nombre d'entre nous sont réticentes à contracter des prêts auprès des institutions financières, par crainte de ne pas les investir à bon escient. De plus les critères d'octroi des prêts excluent complètement la totalité des femmes démunies, car les banques exigent souvent des taux d'intérêts élevés (environ six pourcent), peu pratiques pour nous (entretien réalisé à la coopérative Djiguiya le 15 février 2020).

Les personnes interrogées ont également indiqué qu'elles craignent de subir des humiliations lorsqu'elles ne parviennent pas à rembourser leurs prêts, leurs objets de valeur sont souvent confisqués, et parfois elles sont incarcérées. Deuxièmement, les banques requièrent aussi des documents officiels tels que des comptes bancaires, des cartes d'identités nationales et d'autres documents administratifs. Dans plusieurs zones rurales, la quasi-totalité des femmes ne disposent toujours pas ces documents réglementaires. Cependant, cette situation change progressivement avec la modernisation et l'implication des femmes dans les organisations communautaires telles que les coopératives, qui les assistent souvent dans les procédures légales pour obtenir ces documents administratifs. Elles sont aussi confrontées à des obstacles liés à leur manque d'alphabétisation pour solliciter des prêts ou créer des plans d'affaires conformes aux exigences des banques.

Troisièmement, la distance à parcourir pour accéder aux banques ou institutions financières constitue un autre obstacle mentionné par certaines participantes. En effet, la plupart des banques sont installées dans les zones urbaines, ce qui exclut ordinairement les femmes rurales qui éprouvent des difficultés d'accéder à ces dernières. Le manque d'information claire freine également les débiteurs souhaitant contracter des prêts bancaires. Les participantes ont également affirmé que les banques ont des procédures administratives longues et complexes.

De plus, les contraintes liées à l'accès des femmes au crédit persistent en raison du fait que leurs activités génératrices de revenus continuent d'être principalement informelles ou exercées dans la sphère familiale, les empêchant ainsi d'accéder au crédit formel ou à d'autres services commerciaux. En résumé, le manque d'accès des agricultrices au crédit s'explique en partie par leur manque de garanties, des procédures administratives complexes et longues, l'éloignement des banques, des taux d'intérêt élevé, les pesanteurs socioculturelles entravant et limitant leur capacité à financer leurs activités économiques.

Face à ces défis, certaines coopératives dans les zones d'études tentent de résoudre ces difficultés en créant leur mécanisme financier au sein des coopératives. Grâce à leurs activités de micro-crédit, certaines coopératives ont développé des mécanismes de micro-crédits pour répondre aux besoins financiers de leur membre et accroître leur productivité. Au sein des coopératives, les caisses d'épargne et de crédits assurent précisément cette fonction. Dans ce système,

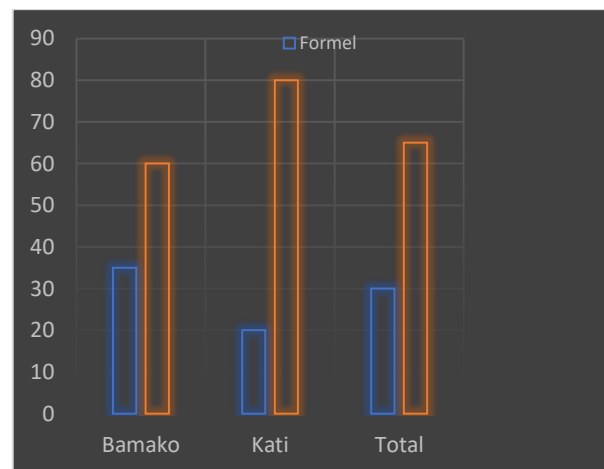
un groupe d'épargnant s'unissent et décident d'un paiement régulier par épargnant. La somme collectée à chaque rencontre est attribuée à un épargnant. Le premier bénéficiaire est obligé d'investir sans délai. Dans la période suivante, un autre investisseur peut monnayer le même fonds. Le prélèvement de la commission sur les paiements hebdomadaires se fait différemment dans chaque coopérative. Dans certaines coopératives, la décision est prise par tirage au sort. En revanche, dans d'autres, il se fait par voie hiérarchique, par consensus ou par enchère (le premier bénéficiaire paye une offrande qui est directement versée au fonds social de la coopérative).

Les résultats de l'enquête ont révélé que 80% des coopératives interviewées à Kati utilisent cette méthode financière pour fonctionner leur organisation, tandis que cette proportion était de 60% à Bamako, comme l'indique la Figure 2. Toutes les coopératives interrogées disposent un système de micro-crédit hebdomadaire ou mensuel au sein de leur groupement. Grâce à ces systèmes de micro-crédit, elles offrent à leurs membres des sûretés à faible taux d'intérêt en fonction de leurs demandes. Ce procédé permet aux membres d'être moins dépendantes des institutions financières.

Outre l'accès au crédit informel, les associés des coopératives soutiennent aussi qu'ils peuvent facilement accéder à des prêts auprès des banques que les agricultrices non-membres d'une structure. Les résultats de l'enquête ont montré que 20 % des membres des coopératives de Kati et 35 % des membres des coopératives de Bamako ont accès au crédit formel, comme le précise la Figure 2. En effet, les institutions financières tendent à

faire plus confiance à un groupe de débiteurs plutôt qu'à des individus. D'autant que les banques ont des taux d'intérêts élevés, beaucoup de membres préfèrent toujours utiliser le mécanisme de micro-crédit de leur coopérative pour accéder au crédit.

Figure1 : L'accès des Coopératives au Crédit Formel et Informel



Source : enquête personnelle, à Bamako et Kati, 2020

La majorité des personnes interrogées ont indiqué que leur autonomisation financière s'est traduite par une amélioration des relations interpersonnelles au sein de leur ménage et par une meilleure stabilité, car elles ont obtenu plus de respect de leurs conjoints et autres membres de la famille. Ainsi, une participante a affirmé :

Avant de rejoindre la coopérative, j'avais l'habitude de vendre toutes mes pommes de terre après la récolte afin d'obtenir de l'argent immédiatement et subvenir aux charges du ménage. Maintenant que je bénéficie du crédit auprès de la coopérative, je conserve une partie de ma récolte pour nourrir mes enfants tout en développant mon commerce. Grâce à cela, mes relations avec les membres de ma famille se sont améliorées (entretien réalisé le 29

janvier 2020 auprès de la coopérative Benkady).

D'autres participantes renchérissent :

Grâce à ma participation à la coopérative, j'ai maintenant plus d'argent pour payer les frais de scolarité de mes enfants, acheter des équipements pour mes activités de transformation et soutenir le business ambulancier de mon mari. Cela a amélioré notre relation car j'ai plus gagné son respect (entretien réalisé à la coopérative Djiguiya le 15 février 2020).

Adhérer à la coopérative, nous a permis de nous découvrir et véritablement discerner nos potentialités et atouts. Ceux-ci nous ont attribué la capacité d'intensifier conjointement nos capacités et aptitudes en améliorant nos revenus quotidiens, ainsi que notre degré de confiance grâce à nos actions collectives et entraides (groupe de discussion réalisé à la coopérative de Binkady, 23 février 2020).

2.2. L'accès au Marché

Les commerçantes représentent une part essentielle des vendeurs de denrées alimentaires dans les zones rurales et urbaines du Mali. En milieu rural, les femmes produisent des légumes frais destinés à la vente et à la transformation. Tandis qu'en zones urbaines, elles participent à l'approvisionnement des consommateurs en légumes et autres produits maraichers. De ce fait, les femmes non seulement produisent, transforment, entretiennent les produits agricoles, mais elles assurent aussi une bonne partie de la vente dans les zones rurales et urbaines. Les hommes s'occupent ordinairement de la vente des cultures

céréalières, tandis que les femmes dominent la vente des produits vivriers et maraichers.

Dans cet ordre d'idée, il existe de nombreuses femmes grossistes et détaillantes dans les zones rurales, même si elles ne vendent qu'en petites quantités pour répondre aux besoins essentiels de leur ménage. La vente dans les marchés locaux des surplus de production représente une caractéristique importante de l'agriculture rurale à petite échelle. Ordinairement, en milieu rural les femmes vendent en petites quantités provenant de leurs jardins portagés, dans les marchés hebdomadaires de leur village où elles possèdent peu de contrôle sur les prix. Ceux-ci sont souvent déterminés par les détaillants, les riches grossistes et les investisseurs. Alors que les commerçantes en milieu urbain rencontrent des difficultés pour accéder au crédit, les barrières sociales telles que (l'autorisation du conjoint avant de s'engager dans une activité commerciale ou de se déplacer pour acheter ou vendre des produits), l'analphabétisme et le manque de moyens de transport limitent leurs possibilités d'accéder à de meilleurs marchés. Ces difficultés généralement limitent leur accès aux opportunités économiques, entravant leur capacité à s'épanouir dans leur activité génératrice de revenu et d'atteindre une meilleure autonomisation financière.

Pour contrer certains de ces défis, les coopératives des productrices dans les villages ont établi des partenariats commerciaux fiables avec les coopératives de vente féminine dans les villes pour résoudre leurs problèmes de marketing. Leurs principaux clients sont les détaillantes des coopératives de marketing installées en ville. Cette collaboration confère aux productrices

rurales un meilleur pouvoir décisionnel dans la vente de leurs produits, élément essentiel leur offrant la possibilité d'écouler leurs récoltes à de meilleurs prix. Par la suite, des contrats lucratifs sont établis entre les commerçantes et les transformatrices des zones urbaines et celles des productrices dans les zones périurbaines. Ce faisant, les productrices deviennent les principales fournisseuses de produits aux commerçantes urbaines qui s'approvisionnent auprès des coopératives de productions dans les zones rurales. Ces engagements renforcent la coopération et l'unité entre les membres des coopératives des deux localités pour atteindre des intérêts économiques communs. Le Tableau 2 illustre les avantages de cette coopération entre les groupements enquêtés.

Comme l'indique le Tableau 2, la majorité des coopératives interrogées à Bamako ont affirmé que leur accès aux marchés a augmenté depuis leur engagement dans les coopératives. Précisément 85 % des membres de la coopérative Binkan ont affirmé ceci, tandis que le pourcentage était de 70 dans la coopérative Binkady, 65 % dans la coopérative Fasso Bara, et 73 % dans la coopérative Yerata Ton. Seulement 35% des membres associés de Djigui Seme soutiennent avoir légèrement augmenté leur accès au marché à la suite de leur adhésion aux coopératives, et 40% des membres associés de la coopérative Agro-foresterie confirment cela.

Tableau 2 : L'accès des Coopératives aux Marchés

*Coop B	Accès au marché à Bamako		Homme	Femme	%
Agro-Foresterie coop	+-	Fleuriste	97	0	40
Binkady	++	Micro-credit et Transformation	2	60	70

Binkan	++	Transformation	1	79	85
Djigui Seme	+	Transformation	10	50	35
Fasso Bara	++	Maraîchage et élevage	9	3	65
Yereta ton	++	Transformation	1	5	73
*Coop K	Accès au marché à Kati				
Benkady	+	Maraîchage et élevage	60	32	38
Bincady Sabouyouman	+-	Maraîchage	98	0	27
Dabagana	++	Maraîchage et vente	20	280	76
Djiguiya	+	Maraîchage et élevage	22	0	42
Jakossoro ton	++	Vente	0	80	80
Univers des Animaux	+-	Pêche et élevage	5	2	33

Note : ++ : fortement accru, + : accru, +- : légèrement accru

Source : enquête personnelle, à Bamako et Kati, 2020

En comparaison avec Kati, 80% des membres de la coopérative Jakossoron ton ont affirmé que leur accès au marché a fortement augmenté. Parallèlement, 76% des membres de la coopérative Dabagana l'ont affirmé. Quarante-deux pourcent des associés de la coopérative Djiguiya ont constaté une amélioration de leur accès au marché, et 38% des membres de la coopérative Bencady. Enfin, 33 % des coopératives de l'Univers des Animaux ont indiqué que leur accès au marché a légèrement augmenté, et 27 % des membres de la coopérative Bincady Sabouyouman l'ont affirmé. En somme, une part importante de coopératives ont joué un rôle intrinsèque dans le développement des compétences de leurs membres afin d'obtenir un meilleur accès au marché. A ce titre, une interviewée de la coopérative Binkady a déclaré :

Notre collaboration avec les commerçantes urbaines représente un changement notable quant à notre accès aux marchés. Cette initiative

renforce les efforts des coopératives dans l'amélioration et l'accès de leurs membres à des marchés importants. Avant, cette coopération nous accédions difficilement à de meilleurs marchés (groupe de discussion réalisé à la coopérative Jakossoro ton le 8 février 2020).

De même, une autre a expliqué :

Avant de rejoindre la coopérative, je rencontrais des difficultés à écouler mes produits en raison de mon faible pouvoir d'achat, du manque de ressources nécessaires et du poids des mœurs socio-traditionnelles. Aujourd'hui, grâce à la coopérative, je peux surmonter ces obstacles. Au sein du groupe, nous sommes plus autonomes car nous partageons les risques et profits tout en initiant des stratégies nous permettant d'accéder aux meilleurs marchés (entretien réalisé à la coopérative Djiguiya le 15 février 2020).

La présidente de la coopérative Binkady Sabouyouman, a soutenu :

Notre coopération avec les coopératives de marketing dans les zones urbaines a octroyé à nos associés des rôles essentiels dans différents domaines économiques, notamment la création de revenus, la diminution des

risques et la prestation de service communautaire, qui a aussi influencé nos méthodes de production. Ceux-ci se traduit par la valorisation de nos produits locaux grâce à des programmes de développement communautaire en faveur des coopératives agricoles. Notre engagement collectif auprès des groupements de marketing a amplifié l'aptitude de nos membres d'exercer des activités commerciales en leur facilitant l'accès à de meilleurs marchés (entretien réalisé à la coopérative Bincady Sabouyouman le 11 février 2020).

2.3. L'Accès à la Formation et à l'Information

L'accès à l'information et à la formation constitue des éléments essentiels dans le développement du capital humain en agriculture. L'accès à l'information demeure capital car il offre des choix multiples aux individus qui la détiennent. Cependant, son accès reste coûteux et évolue principalement par le biais d'échanges subtiles entre différents acteurs. L'accès à l'information change en fonction du type de capital social acquis par les hommes et les femmes. Par exemple, l'enquête a révélé que lorsque les femmes reçoivent des savoirs et informations, elles en partagent les résultats avec d'autres membres de la famille. En comparaison, lorsque les hommes reçoivent des informations, ils sont plus enclins à les utiliser à leur seul profit. Les obstacles entravant l'accès des femmes à l'information et à la

formation sont l'analphabétisme, le mode de diffusion de l'information, la répartition inégale des tâches ménagères entre les sexes, le poids des traditions etc. A titre illustratif, les formations et les informations sont généralement dispensées en langue française, alors que près de 75 % des femmes maliennes sont illettrées. Ce chiffre atteint 95 % dans les zones rurales (INSAT, 2018, p.47). L'accès à l'éducation formelle représente un indicateur fondamental dans l'évaluation de la capacité des agriculteurs ainsi que dans l'amélioration de leurs activités génératrices de revenus.

Quel rôle les coopératives ont-elles joué pour améliorer l'accès de leurs membres à l'éducation formelle ? Les résultats de l'enquête révèlent que les coopératives en milieu rural et urbain sont à la pointe de la promotion de la formation pratique auprès de leurs membres. L'analyse montre que la majorité des membres des coopératives, environ 53%, ont bénéficié de formations et d'informations en technique de développement agricole émanant du ministère de l'agriculture en coopération avec les municipalités locales et les agents de vulgarisation agricole, tandis que 47% affirment avoir bénéficié des formations offertes par des ONG. Toutes les coopératives ont déclaré jouir de formation au moins une fois par an auprès des deux organismes.

Les résultats du sondage ont également démontré que 60% des membres des coopératives dépendent principalement des agents de vulgarisation agricole dans les zones rurales pour accéder aux informations. Selon les personnes interrogées, les agents de vulgarisation sont plus engagés avec les organisations coopératives que les paysans

individuels. Les formations et informations offertes par les ONG et les agents de vulgarisations agricoles sont partie intégrante du programme de développement agricole du ministère de l'agriculture. De nombreuses personnes interrogées à Bamako affirment avoir assisté à des conférences, des colloques et ateliers nationaux et internationaux visant à accroître leurs activités commerciales. D'autre part, les coopératives sondées offrent à leurs associés des formations et de l'information dans leurs langues locales en fonction de la disponibilité de leurs membres. Dans cette optique, deux participantes ont précisé :

Les hommes sont mieux informés et formés dans les zones rurales car les femmes participent moins aux prises de décision. Elles sont souvent contraintes de respecter les normes socioculturelles. Par exemple elles doivent généralement solliciter la permission de leur époux ou des leaders communautaires avant d'assister à des sessions de formation où des informations nouvelles et essentielles sont partagées. Les membres de notre coopérative profitent de leur affiliation au collectif pour négocier avec les notables locaux en vue d'obtenir un meilleur accès aux ressources agricoles (entretien réalisé à la coopérative Binkady, 12 février 2020).

Les efforts collectifs et les négociations entre les coopératives des zones urbaines et périurbaines ont servi de point d'entrée pour accéder à l'information. Cette approche a constamment joué un rôle essentiel dans notre autonomisation, notamment dans la diffusion de

nouvelles pratiques, de nouvelles technologies et d'opportunités pour les associés des deux parties (groupe de discussion réalisé à la coopérative Fasso Bara le 14 février 2020).

L'adhésion des femmes aux coopératives représente un tournant stratégique dans leur existence, leur permettant de renforcer leur capacité à faire des choix qui sont souvent influencés par des pratiques socioculturelles complexes réduisant leur accès aux ressources. L'engagement collectif au sein des coopératives leur offre la possibilité d'initier de nouvelles approches aux mécanismes et systèmes obstruant leur accès et contrôle des ressources dans un environnement patriarcal.

3. Discussion

A la lumière des résultats obtenus l'étude a montré que malgré les défis persistant certaines coopératives encouragent l'autonomisation financière de leur membre dans les sites d'enquêtes. A titre d'illustration quant à l'accès des femmes au crédit la majorité de celles-ci recourent au système de micro-crédit des coopératives pour augmenter leur fonds de roulement et leurs revenus. L'adhésion à des coopératives a offert aux femmes de nombreuses perspectives dans le développement de leurs activités ainsi que dans la gestion judicieuse de leur capital en vue de leur autonomisation socio-économique. Les mécanismes de micro-crédit au sein des coopératives leur octroient la possibilité d'augmenter leur bénéfice, de renforcer leur pouvoir de négociation au sein de leur ménage et de remédier aux pratiques discriminatoires les excluant.

De nombreux efforts sont encore indispensables pour relever ce défi crucial.

Bien que la capacité des coopératives d'octroyer des crédits à des taux d'intérêt faible à leur membre ait été une avancée importante la capacité de celles-ci reste limitée. Les institutions financières du Mali doivent revoir leurs critères d'accès au prêt afin de rendre le crédit bancaire accessible à un plus grand nombre d'agriculteurs. Elles peuvent y remédier en rendant leurs procédures moins complexes, faciles à accéder et moins coûteuses. Comme évoqué par Kabeer, (1999) la capacité d'action conjointe des femmes peut servir de noyau crucial pour accéder aux ressources. Cette avancée est évidente dans l'accès des agricultrices au crédit formel et informel. Ce résultat est particulièrement important lorsqu'on examine l'autonomisation économique des femmes quant à leur accès aux ressources financières. Le mécanisme financier informel initié par les coopératives incarne la volonté des membres à résoudre leurs contraintes d'accès au crédit dans un contexte où elles sont exclues par les systèmes en vigueur.

Concernant l'accès au marché l'enquête a établi que l'adhésion aux coopératives représente un impact positif pour les membres. Principalement les agriculteurs dans les zones rurales ayant bénéficié d'informations sur le marché ont tendance à être membre d'une coopérative. Grâce aux réseaux de collaboration créés avec d'autres coopératives de la capitale, les coopératives en milieu rural jouissent d'un meilleur accès à la distribution et à la vente de leur produit car elles deviennent plus informées des conditions de fonctionnement de ces marchés. Grâce aux circuits de collaboration, les femmes produisent et vendent les denrées de

qualité à de meilleur prix sur le marché. Les personnes interrogées ont également indiqué que les revenus issus de ces ventes sont suffisants pour subvenir aux besoins essentiels de leurs ménages. Quant aux femmes urbaines, leurs conditions économiques se sont aussi améliorées grâce à l'achat conjoint de matériel de transport, la création d'entrepôts, de services et une meilleure collaboration avec d'autres coopératives en milieu rural. De telles alliances encouragent l'autonomisation des femmes en tant qu'agent du changement, renforçant l'unité et la solidarité nécessaire pour atteindre les objectifs fixés afin d'accéder aux services essentiels pour leurs activités génératrices de revenus.

Quant à l'accès à la formation et à l'information l'analyse de l'enquête a également démontré qu'au sein des coopératives, les femmes bénéficient de séances de formation en alphabétisation fonctionnelle, les aidant à renforcer leur personnalité quant à leur capacité à mener à bien leurs projets, et d'avoir une meilleure estime de soi. La participation des femmes aux réunions renforce également leur niveau de confiance et leur capacité à contribuer aux discussions de groupe tout en faisant entendre leurs opinions.

Comme expliqué par les théoriciens en genre et développent (Kabeer 1999, Argawal 1997 ; Sen 1999 ; Gladwin 2002 ; Kevane 2004) l'autonomisation des femmes dépend de différents instruments institutionnels capables de remettre en question les pratiques discriminatoires limitant leur prise de conscience et leur capacité d'action. L'absence de la capacité d'action, de réfléchir et de développer leurs compétences demeurent

restreinte par des règles normatives telles que les normes instituant la division des tâches familiales, l'accès aux ressources et la prise de décision. L'engagement des femmes dans les coopératives leur permettent de destituer ces contraintes discriminatoires liées à leur autonomisation socio-économique. Néanmoins, l'indice selon lequel l'émancipation économique serait synonyme de réussite pour les femmes et vice-versa n'est pas péremptoire. Cette question suscite toujours des débats entre les théoriciens. L'autonomisation économique des femmes ne pourra leur être bénéfique que si elles disposent un pouvoir de prise décisionnel et de contrôle sur leurs ressources.

Conclusion

Sur la base des résultats ci-dessus, et en réponse à la question principale soulignée par l'étude, à savoir comment les coopératives agricoles ont-elles impacté l'accès des femmes aux ressources agricoles dans un contexte patriarcal. L'analyse conclut que l'implication des femmes dans les coopératives a été bénéfique, leur conférant la capacité d'agir en tant qu'actrices de changement face aux systèmes les opprimant. L'adhésion des femmes aux coopératives a instauré une atmosphère inclusive propice à leur autonomisation socio-économique, leur permettant ainsi d'avoir un meilleur accès aux ressources. Bien que certains défis persistent quant à l'intégration adéquate des femmes dans le contrôle et l'accès aux ressources agraires, leur participation aux coopératives agricoles leur permet de surmonter progressivement ces obstacles grâce à la mise en œuvre d'approches conjointes et innovantes entre les membres.

La capacité des femmes à contribuer efficacement aux activités coopératives en tant que vectrices de changement a aussi été un atout dans la négociation avec les leaders traditionnels. La capacité d'agir en groupe renforce les compétences des femmes dans l'obtention d'informations et de formations, à coopérer et à s'organiser pour mieux accéder aux ressources et obtenir des résultats.

Les récits exhibés par les femmes prouvent à suffisance que leur participation aux coopératives leur a permis d'avoir plus confiance en elle et de gagner du respect de leur conjoint grâce à leur autonomisation économique. Elles ont en outre accru leur visibilité au sein des coopératives, faisant davantage entendre leur voix sur les préoccupations quotidiennes de leur groupe, leur famille et leur communauté. Grâce à cela, les membres ont renforcé leurs capacités en prise de décision importante, leurs compétences et aptitudes, et acquièrent une meilleure indépendance socio-économique.

Références Bibliographiques

- Agarwal, Bina. (1997). "Bargaining' and Gender Relations: Within and Beyond the Household." *Feminist Economics* Vol.3, No.1, pp.1–51. <https://doi.org/10.1080/135457097338799> (March 18,2021)
- Caracalla, Viale delle Terme di. (2011). *The State Of Food And Agriculture Women In Agriculture Closing the Gender Gap for Development*. Rome. <http://www.fao.org/catalog/inter-e.htm>.(May 15, 2020)
- Chauke, P. K. et al. (2013). "Factors influencing access to credit: A case

- study of smallholder farmers in the Capricorn district of South Africa," *African Journal of Agricultural Research*. Vol.8, No.7, pp. 582–585.
- CPS/SDR. (2016-2017). *Enquête Agricole de Conjoncture*. Ministère du Développement Rural/2014 "Plan National d'Investissement Dans Le Secteur Agricole." Bamako. République du Mali.
- Develtere, P. (1993). "Cooperative Movements in the Developing Countries. Old and New Orientations by" *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol.64. No.2, pp.179–208.
- Diallo, Asmao. (2021). "Marketing Cooperatives as a Strategy for Women's Socio-Economic Empowerment: Case Study of Mali." *Journal of International Scientific Publications: Agriculture & Food*, 9: 316-333.
- Ferguson, H., & Kepe, T. (2011). « Coopératives agricoles et autonomisation sociale des femmes : Étude de cas d'Ouganda » *Development in Practice*, Vol.21, No.3, pp.421–429. <https://doi.org/10.1080/09614524.2011.558069>(June 7,2021)
- Gladwin, Christina H. (2002). "Gender and Soil Fertility in Africa: Introduction." *African Studies Quarterly* Vol.6 , No.1 and 2, pp. 26. <http://www.africa.ufl.edu/asq/v6/v6i1-2a1.pdf>.(June 25,2021)
- Institut National de la Statistique INSAT. (2009). "Recensement Général De La Population Et De L'habitat (RGPH)" Bamako,Mali. <https://www.instat-mali.org/fr/publications/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-rgph>(August 4,2021)
- Institut National de la Statistique INSAT. (2018). "Consommation pauvreté bien-être des ménages au Mali." Bamako,Mali.

- Kabeer, Naila. (1999). "Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment" *Development and Change*, Vol.30, No.3, pp. 435–464. DOI: 10.1111/1467-7660.00125(May 14,2021)
- Kabeer, Naila. (2010)." Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third-millennium development goal 1". *Gender and Development*, Vol.13 No.31, pp. 13–24. DOI: 10.1080/13552070512331332273. (July 9, 2021)
- Kevane, Micheal. (2004). "Women and Development in Africa: How Gender Works, by Michael Kevane." *International Feminist Journal of Politics* Vol.20, No.3, pp. 470–72. <https://doi.org/10.1080/14616742.2018.1495918>(July 4, 2020)
- Lastarria-Cornhiel, and Susana. (1997). "Impact of Privatization on Gender and Property Rights in Africa." *World Development* Vol.25, No.8, pp. 1317–33. <https://ideas.repec.org/a/eee/wdevel/v25y1997i8p1317-1333.html>(June 29, 2021)
- Ministry of Agriculture. (2012). « Textes adoptés dans le cadre de la mise en œuvre de la LOA Bamako » Bamako, Republic of Mali.
- Raniga, T. and Mthembu, M. (2017). "Family resilience in low-income communities: A case study of an informal settlement in KwaZulu-Natal, South Africa" *International Journal of Social Welfare*, Vol.26, No. 3, pp. 276–284. DOI: 10.1111/IJSW.12243(April 13,2021)
- Ratner, Carl. (2015). "Neoliberal Co-Optation of Leading Co-Op Organizations, and a Socialist Counter Politics of Cooperation," *Journal of Rural Studies*. Vol. 66, No. 9, Monthly Review Press, pp. 18.
- Sebonkile C. Thaba, C. M. A. (2015). "The Nature, Role, and Status of Cooperatives in South African Context Sebonkile." San Francisco USA: University of Johannesburg.
- Sen, Armanta. (1985). 'Well-Being, Agency, and Freedom: The Dewey Lectures 1984', *The Journal of Philosophy*, 82(4), p. 169. DOI: 10.2307/2026184.
- World Bank. (2014). *Mali - Enquête Agricole de Conjoncture Intégrée 2014*. Living Standards Measurement Study (LSMS). <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/2583> (April 26, 2019)